

Débroussaillage : l'office de l'Environnement intervient sur la commune

Rédigé le Jeudi 25 Avril 2013 à 09:28 | Lu 90 fois

J'aime 2

Les incendies ravagent chaque année la région méditerranéenne et plus particulièrement notre île. Les étés 2003, 2004 et 2005 sont encore dans toutes les mémoires avec leur cortège de drames : drames humains, nombreuses maisons menacées voire endommagées ou détruites, massifs forestiers et espaces naturels sinistrés...

Durant ces feux, les services de lutte sont confrontés au problème du non débroussaillage autour des habitations qui aggrave le risque encouru par les habitants et les pompiers eux-mêmes et empêche de lutter efficacement contre le sinistre.



Jean-François Sisti, agent de l'Office de l'Environnement, interviendra durant 6 mois sur tout le territoire de la commune dans le but d'informer la population sur la nécessité de débroussailler.

Cette année, notre commune a donc décidé de mettre en œuvre la procédure relative au débroussaillage réglementaire autour des habitations sur l'ensemble du territoire communal, en vertu de l'article L.322-3 du Code Forestier.

Etant donné l'importance de cette tâche, notre commune a aussi décidé de solliciter l'appui technique et administratif de l'**Office de l'Environnement de la Corse**, doté depuis peu d'un service d'animateurs du débroussaillage, compétent en la matière.

Le rôle de ces animateurs est avant tout de vous conseiller techniquement afin que vous puissiez mettre efficacement en sécurité votre habitation et votre famille et de vous informer très précisément sur cette réglementation.

A partir du 2 mai 2013 vous aller donc recevoir à votre domicile la visite de ces animateurs qui vous préciseront, pour ce qui est de votre maison ou parcelle de terrain, la nature des travaux éventuels que vous devrez effectuer.

Vous aurez un an maximum pour réaliser ces travaux et vous mettre de ce fait non seulement en sécurité mais aussi en conformité avec la réglementation.

Votre adhésion à cette démarche citoyenne, démontrera d'une part votre préoccupation à préserver vos proches et vos biens et d'autre part votre attachement à la protection de l'environnement.

Des prospectus d'information sur le sujet sont disponibles à la Mairie annexe d'Abbazia.

Toujours mieux communiquer ensemble !

Information, interactivité, échange pour une communication municipale plus dynamique à Prunelli-di-Fium'Orbu.



Avec la nouvelle formule du Nutziale, un nouveau site internet plus interactif, une page facebook quotidiennement alimentée, l'installation de panneaux lumineux d'information et la création de ce blog, la commune de Prunelli-di-Fium'Orbu déploie les grands moyens et joue la carte de la communication.

Par la création de ce blog, c'est un espace d'échanges et de partages que nous mettons à votre disposition. Lieu d'expression directe, le blog de Prunelli, nous permettra de vous informer régulièrement sur notre politique, nos actions communales et la concrétisation des objectifs fixés dans notre programme électoral.

Une action dynamique et concrète guidée par l'ambition de vous offrir une commune ou qualité de vie rime avec cadre de vie. Par la création de ce blog, c'est un nouvel élan que je souhaite donner à notre communication municipale. Un élan guidé par le besoin d'échange et de réactivité à l'information.

Parce que votre avis compte, vous êtes encouragés à l'exprimer. Par l'intermédiaire de la rubrique " Exprimez -vous", je vous invite à déposer vos questions et commentaires. Je m'engage à y répondre le plus rapidement possible.

Nous pourrions ainsi débattre, échanger des informations et faire grandir nos idées, pour construire ensemble l'avenir de notre commune et celui de nos enfants.

Pierre SIMEON de BUOCHBERG
Maire et Conseiller Général du Canton
de Prunelli-di-Fium'Orbu
Président de la Communauté des
Communes Fium'Orbu-Castellu

Nouveau commentaire :

Nom * :

Adresse email (non publiée) * :

Site web :

Commentaire * :

Me notifier l'arrivée de nouveaux commentaires

Mélanie Costantini-nofares
16/04/2012

La commune de Prunelli-di-Fium'Orbu

DANS LA MÊME RUBRIQUE :



Jeudi 25 Avril 2013 - 09:59
Théâtre de rue- Entrée libre

Jeudi 11 Avril 2013 - 10:32
Paquôdrome à l'hippodrome

Galerie
